



**Compte-rendu**  
**de l'Assemblée Générale du 24 Septembre 2021**  
**pour l'exercice 2020**  
**à la Mairie de Vitot**

Présents : Mr Maire, Président, Me Pasquier, Secrétaire, Durand Caroline, secrétaire-adjointe, Me Capelle, Trésorière, Mr Lelarge, Maire de Vitot , membre statutaire.

Mes Duménil, Herbille, Longer, Vallet, Poupinet.

Mrs Charpentier, membre de l'A.M.S.E., Davoust, Pasquier,  
membres du Conseil municipal de Vitot : M Y. Lebourg, 1<sup>er</sup> adjoint, Me Poupinet,

Excusés : Me Vauquelin, Maire du Neubourg, Me Dechenne,

Excusés avec pouvoir : Mr et Me Dambrine, Me Durand Catherine, Lemonnier G. Cottin,  
Mrs Levillain

Le président, Patrice Maire déclare ouverte l'Assemblée Générale. Il remercie les personnes présentes et il évoque les aspects de la vie de l'Association au cours de cette période prolongée à cause de la pandémie, et sa participation aux réunions de la Mairie de Vitot concernant les travaux à envisager pour la conservation du site.

Il donne la parole à la secrétaire, Madame Pasquier, pour le compte-rendu des activités de l'exercice 2020 :

**Compte-rendu de l'exercice 2020**

Journées du Patrimoine samedi et dimanche de 14h à 18h :Nombre total de visiteurs : 71

Familles avec enfants, couples et individuels venant de Vitot ou Communes du secteur autour d'une vingtaine de kilomètres.

Découverte de l'église, son architecture et consultation des panneaux

Merci à Madame Christiane Herbille et Madame Solange Duménil pour la préparation de cette journée.

Le compte-rendu a été envoyé à la DRAC comme il se doit.

La messe de la Saint Clair prévue par la paroisse en juillet a été annulée en 2020 en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Site internet : Avec l'aide de Mr Laurent Bouquet et la participation de ses stagiaires, plusieurs propositions de présentation sur internet ont été suggérées ; une a été retenue et peut être consultée sur le site sécurisé <https://vitotel.fr>

Nous sommes à la recherche de bénévoles férus d'informatique pour aider Mr Maire. (Me Poupinet de Vitot, membre du CM se propose de prendre contact)

En raison de la pandémie, les remerciements à Mme Leguell, pour son travail dans le passé, se sont faits en petit comité.

Un merci également à Mrs Van Loon, Eugène et Adam pour les photographies remises à l'Association.

Me Capelle va vous donner le compte-rendu financier de l'Association, après quoi nous procéderons aux votes.

Maintien de la cotisation à 10 € pour l'année 2022

### **Compte-rendu financier : document joint.**

Les rapports, comptes-rendus et montant de cotisation sont adoptés à l'unanimité. L'Assemblée souhaite que soit repris le rythme normal des A.G. -début 2022- pour l'exercice 2021.

Le président déclare close l'Assemblée générale.

Monsieur Patrice Maire donne la parole à Monsieur Lelarge Joël, maire de Vitot, pour présenter le résultat du Diagnostic des études réalisées par un cabinet d'architectes en patrimoine à la demande de la Commune . Le cabinet retenu a procédé à un premier chiffrage des travaux.

Etant donnée leur importance, la réalisation devra se faire en plusieurs tranches. Il est important de souligner que le Conseil municipal, consulté, a donné son accord à l'unanimité. Ainsi, la Commune pourra prétendre aux aides maximales de la part de divers organismes : DRAC, Département, Région, Fondation du Patrimoine, etc...

L'Association sera partie prenante du projet. Dans cette perspective, l'assemblée évoque quelques pistes pour l'animation du site : Expositions, Conférences, Concert.

Après avoir remercié monsieur le maire, la séance est levée à 19h.

La secrétaire, D. Pasquier

Le président, Patrice MAIRE